

La concentration dans la presse suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1970)**

Heft 129

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

le département de l'éducation a joué son rôle : sortir des sentiers battus, proposer des sujets actuels de réflexion. Mais à la fin de l'année passée déjà, première « précaution », « Canal 18-25 » s'était vu interdire le direct.

Aujourd'hui c'est autre chose : il ne s'agit plus de critique mais d'intervention discrète.

On sait qu'un coup de téléphone de l'ancien juge fédéral Favre a suffi pour faire tomber une émission vue et agréée par les responsables.

Et tout le monde de s'interroger pour savoir comment à l'avenir diminuer ces pressions occultes. Il y aurait à nos yeux une règle simple. Distinguer l'avant de l'après.

Avant, les responsables créent en fonction de leur talent, de leur sensibilité, de leur sens de l'information.

Après, ils sont soumis à la critique. Mais la critique devra être publique. Elle l'est quand elle s'exprime par la voie de la presse; mais toute autre intervention (lettre, téléphone) devrait être de même rendue publique dans un bulletin d'informations interne de la TV, mis à disposition de ceux que cela intéresse et des chroniqueurs spécialisés. Ce qu'il faut, c'est obliger les censeurs à sortir de l'occultisme de la coulisse.

M. Favre a un avis : qu'il l'émette après avoir vu l'émission comme tout le monde et qu'il signe publiquement sa critique ! Mais nombreux sont les Favre. Qu'on ne tienne aucun compte de leurs propos, tant qu'ils ne consentent pas à en prendre la responsabilité.

Mise à jour d'un fichier La cuvée 1969 Vingt-sept Messieurs de derrière les fagots

On sait que nous avions l'habitude de publier la liste des administrateurs des grandes sociétés suisses. Nous sélectionnions ceux qui apparaissaient dans trois conseils au moins, et nous les classions selon l'importance de la capitalisation boursière des entreprises à la gestion desquelles ils participent.

Nous avons renoncé à faire figurer cette liste dans notre cahier spécial sur le capitalisme suisse. Mais la mise à jour a été faite; elle intéressera nos lecteurs. Elle est valable pour le début 1969.

1. **Jann Adolph.** Président et délégué d'Hoffmann-La Roche. Aux conseils d'Alusuisse, de l'UBS, de la Zürich Assurances et de Metallwerte, qu'il préside. Devient le numéro un, tête de liste, grâce à Hoffmann-La Roche.

2. **Schweizer Samuel.** Bien connu de nos lecteurs. Président de la SBS, vice-président de Ciba, sans compter Sulzer, Brown-Boveri, les Câbleries de Cossonay et Nestlé.

3. **Schulthess Félix W.** Président du Crédit suisse et du même coup d'Elektrowatt; vice-président de la Zürich Assurances, mais encore à Swissair, Geigy, Alusuisse, Suisse réassurances, Sulzer.

4. **Reinhart Peter.** Un des propriétaires de la Gebrüder Volkart à Winterthur. Vice-président de l'UBS, à Nestlé, à Swissair.

5. **Schwarzenbach Hans-Robert.** Vice-président de Geigy et du Crédit suisse, aux conseils de BBC, d'Oursina, de la Winterthur Accidents, ainsi que de Bally, sans compter la Maison Rbt. Schwarzenbach et Co., à Thalwil, à laquelle est intéressé aussi le xénophobe, son cousin.

6. **Schweizer Willy.** Président de la Zürich Assurances, à Nestlé, au Crédit suisse.

7. **von Muralt Alexander.** Société de Banque Suisse, Ciba, BBC.

8. **Käppel Robert.** Président de Ciba, vice-président de la SBS, chez Sulzer, à la Winterthur.

9. **Bühler Robert.** Vice-président d'Alusuisse, + l'UBS, + Sulzer, + la vice-présidence de la Winterthur, + Parc-Finanz.

10. **Wolfer Herbert.** Vice-président de Sulzer, étant membre de la famille (voir le tableau généalogique des Sulzer dans notre Essai sur le capitalisme suisse), mais figure aussi au nombre des administrateurs de Ciba et du Crédit suisse.

11. **Iselin Emmanuel-F.** Président de la Bâloise-Holding, mais présent à Swissair, la SBS, Ciba.

12. **Schaefer Alfred.** Président de l'UBS, vice-président de Bally, chez BBC et Sulzer.

13. **Sulzer Georges.** Président de Sulzer, + l'UBS + la Winterthur + Swissair.

14. **Meyer Emmanuel-R.** La présidence d'Alusuisse, + Zürich Assurances + Crédit suisse.

15. **Schmidheiny Max.** Président de BBC en attendant que M. Schaffner prenne le relais. Holderbank, Crédit Suisse, Motor Colombus, Landis et Gyr.

16. **Gugelmann John-Friederich dit Fritz.** Président de Swissair et d'Oursina, à l'UBS, chez Bally, sans compter l'entreprise familiale.

17. **Dubois Alfred.** Administrateur délégué de Saurer, + l'UBS + Sulzer + la Winterthur.

18. **Berchthold Walter.** Holderbank, Swissair, UBS.

19. **Schmidheiny Ernst.** Président d'Holderbank, vice-président de l'UBS, Swissair.

20. **Schneebeli Max.** Président du comité de direction de G. Fisher, Crédit suisse, Suisse réassurances.

21. **Schmidheiny Peter.** Président d'Escher-Wyss, se retrouve donc chez Sulzer, au Crédit suisse, à la Winterthur.

22. **Sulzer Alfred E.** Administrateur délégué d'Oursina, Sulzer, Crédit suisse.

23. **Failletaz Emmanuel.** SBS, Swissair, Câbleries de Cossonay.

24. **Bechtler Hans C.** Holderbank, SBS, G. Fisher, où il est vice-président.

25. **Boveri Théodore.** Motor-Colombus, président, Aar-Tessin, président, BBC vice-président.

26. **Niederer Werner.** Elektrowatt, Landys et Gyr, président, Jelmoli, président.

27. **Hunziker Guido.** Motor-Colombus, Aar-Tessin, vice-président de Lonza.

Ainsi la mise à jour est faite. Les changements sont insignifiants. Le patriarcat suisse est stable. Ajoutons qu'il est représenté en force au conseil de la Banque nationale suisse par MM. Käppeli, Schult Hess, Schwarzenbach, Schweizer Samuel, Sulzer Georg. Et dire que le Vorort craignait une extension des pouvoirs de la BNS.

On sait que M. Petitpierre s'est retiré des grandes affaires. On dit que M. Schaffner prend le relais. Là encore, stabilité.

Assemblée générale de DP

Le 19 mars, les collaborateurs de DP, une trentaine, venus de Genève, Berne, Neuchâtel et Vaud ont décidé de la réorganisation du travail qu'exigent la rédaction et la publication du journal.

Une assemblée se réunira régulièrement une fois par mois à Lausanne; elle se prononcera sur le choix des articles, des dossiers à ouvrir, des responsables qui en auront la charge. Un comité de rédaction restreint décidera du sort des textes une fois rédigés. La signature collective du journal subsistera. Lorsque André Gavillet désirera utiliser la tribune de « Domaine public », il signera ses articles.

C'est Henri Galland qui assumera la tâche de secrétaire de rédaction, en même temps qu'il sera le rédacteur responsable du journal.

La périodicité sera la même. Au numéro 140 sera fait le point sur la formule nouvelle.

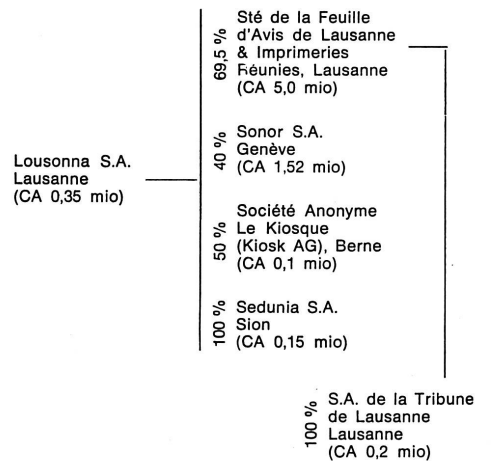
La concentration dans la presse suisse

La commission suisse des cartels a publié en français son rapport (Cahier 4, 1969). Comme il a souvent été question des rapports de force et de propriété, il est bon de connaître les faits tels qu'ils sont officiellement établis. Nous citons donc « Lousonna Société anonyme financière

La Lousonna S.A. est le plus important groupe de presse de la Suisse romande. En plus des deux quotidiens « Feuille d'Avis de Lausanne » et « Tribune de Lausanne », il possède aussi une forte participation minoritaire au journal genevois « La Suisse » (Sonor S.A., 40 %) ainsi qu'une part de 50 % du capital-actions de Kiosque S.A., l'une des quatre agences de journaux parmi les plus importantes du pays. Enfin, la société de participation Sedunia, Société anonyme financière (Banque de Sion, de

Kalbermatten & Cie), dont le siège est à Sion, appartient aussi à ce groupe.

La société faitière du groupe, la Lousonna Société anonyme financière, est pour moitié la propriété de MM. Marc et Jean-Pierre Payot, et pour l'autre moitié, de M. Marc Lamunière.



Le groupe n'a plus acquis, depuis 1936, de participations nouvelles. La participation minoritaire à Sonor S.A. qui date d'une trentaine d'années, ne semble pas avoir modifié la politique commerciale de « La Suisse » et de la « Tribune de Lausanne ». Pour des raisons historiques et techniques, la première a pénétré davantage dans le Jura, la seconde en Valais.

Sur le marché romand des journaux, les parts du marché du groupe peuvent être calculées comme suit :

Tirage des journaux romands (cf. tableau)	577 212
Organes français	42 200
Total	619 412

Feuille d'Avis de Lausanne.	85 661	
Tribune de Lausanne	60 182	145 843

Part du marché (Suisse romande)	25,3 %
Part du marché (organes français compris)	23,5 %

La Suisse, Genève	63 860
-------------------	--------

Part du marché (Suisse romande)	11,1 %
Part du marché (organes français compris)	10,3 %

Il en résulte qu'avec une part de 25 % environ, le groupe Lousonna détient une forte position sur le marché romand des journaux. Elle est encore plus marquée si l'on tient compte également de la part de 10 % du journal « La Suisse » à ce marché (comme indiqué plus haut, le groupe possède une participation minoritaire appréciable à ce quotidien genevois.) »